

Au sens large, un programme scolaire désigne toute conception que les responsables éducatifs désirent faire acquérir à des apprenants de différents niveaux. De ce fait, il reflète les intentions de la politique éducative d'un pays quelconque pour faire face aux nouveaux enjeux imposés par les conjonctures nationales et mondiales. Ainsi, le programme est avant tout d'un cycle ou d'un niveau, d'où la possibilité de dire un programme du primaire, du moyen ou du secondaire (si l'on prend le contexte algérien comme exemple). Il se décline ensuite en plusieurs sous-programmes disciplinaires; programme de français, de mathématiques, d'histoire, etc. Le programme d'enseignement est défini par Jean Pierre Cuq (2003:203) dans son dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde comme suit : Un programme est une suite d'éléments formant un ensemble établi à l'avance, cohérent, organisé et finalisé(...). En somme le programme est à la fois résultat de décisions relatives au curriculum, projet général de formation et plus modestement, auxiliaire pédagogique (...). Mais il se présente aussi dans sa forme